



NOTE DE PRESENTATION BREVE ETSYNTHETIQUE DU BUDGET PRIMITIF 2021  
BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT « CHANAL »

\*\*\*\*\*

Ce budget prend en compte le remboursement de l'annuité d'emprunt, les travaux d'aménagement étant achevés et les terrains ayant été cédés au cours de l'exercice 2020.

Les dépenses de fonctionnement sont constituées du remboursement des intérêts d'emprunt et du reversement de l'excédent de fonctionnement au budget principal.

Les dépenses d'investissement sont constituées du remboursement du capital.

L'endettement :

Le capital restant dû après paiement de l'annuité 2021 sera de 0.00 €.

Après la réalisation du paiement de l'annuité d'emprunt et du reversement de l'excédent de fonctionnement au budget principal, ce budget annexe sera clôturé.

Fait à BIZIAT le 12 avril 2021

Le Maire,  
Guillaume AGATY

